



Problème de signature pour donation

Par **alex**, le **09/11/2009** à **07:50**

Bonjour, nous devons passer devant le notaire pour les donations et ma mère qui est gravement malade a dû être transportée à l'hôpital d'où l'impossibilité de se signer devant le notaire. nous devons annuler le rendez-vous comment cela peut-il se passer ? ma mère est très malade ne peut plus s'alimenter, se lever, ne peut plus tenir un stylo et elle est sous traitement soit elle peut s'en sortir ou si le traitement ne peut faire effet peut en mourir. Si ma mère ne peut plus sortir de l'hôpital et ne peut signer comment cela se passe-t-il ? si elle vient à décéder, mes parents ont 2 maisons une pour ma sœur et une pour moi on était tous d'accord, comment cela se passe-t-il pour la suite. en vous remerciant